

MAEMANA Sarl

- Promotion Immobilière -

PROVINCE SUD	ARRIVÉE LE	22 MAR. 2007						
Direction de	N°	1733						
l'Environnement	D	SPPR	SE	SA	SMT	SVM	PPRB	1
AFFECTE		X						
COPIE								
OBSERVATIONS	3 ex reçus 305 BEE							

Bureau des Installations Classées
Direction de l'Environnement de la
Province Sud

Nouméa, le 19 mars 2007

N/Réf. : 355.07/MH/al

Objet : Dépôt du dossier de déclaration du dispositif d'épuration
Des eaux résiduaires de la Résidence MAEMANA au titre de la
Réglementation des ICPE

PJ : Trois exemplaires du dossier de déclaration cité en objet

Monsieur,

Par la présente, je soussigné, Gérant de la SARL MAEMANA, vous
prie de bien vouloir recevoir en instruction le dossier de déclaration du dispositif d'épuration des eaux
résiduaires de la Résidence MAEMANA au titre de la réglementation des ICPE.

Ce dossier a été réalisé conformément aux dispositions de la délibération n°14 du 21 juin 1985
modifiée.

En attendant votre avis sur ce dossier, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de
notre parfaite considération.

Siège social : 33, rue Jules Garnier – Baie des Pêcheurs
BP.13618 – 98803 – Nouméa Cedex
Tél / Fax : 26.16.27
R.C : 2007 B834 655 – Ridet : 834 655 001